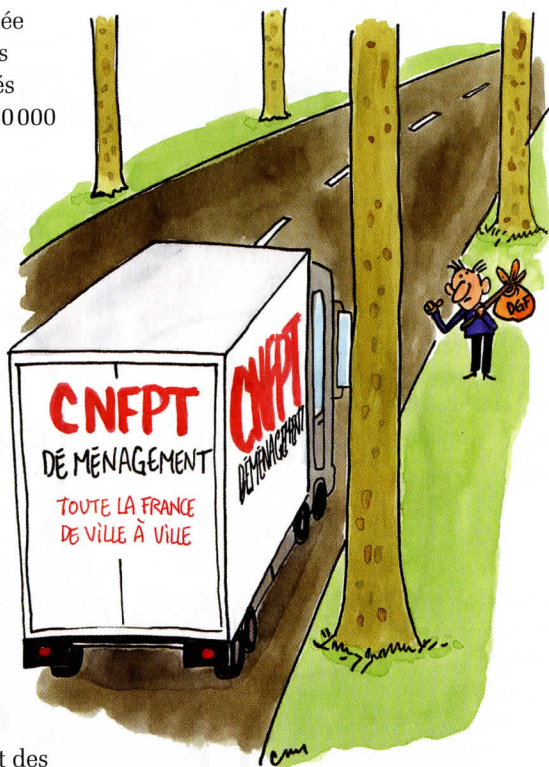


DGS : ça déménage

Dans une étude réalisée par le CNFPT sur les changements réalisés dans les villes de plus de 40 000 habitants (qui a dit que le CNFPT ne s'occupait plus désormais que des DGS de cette tranche de population !) plus de la moitié des DGS ont quitté leurs fonctions (presque autant dans les départements). Les nouveaux DGS ne sont plus en majorité des administrateurs territoriaux, que ce soit dans ces grandes villes, les départements (où ils étaient quand même une majorité) et encore moins dans les régions (il n'en subsisterait que 4 sur 17). En revanche, 90 % demeurent des hommes qui liront sans doute avec intérêt la circulaire du 11 avril dernier relative aux modalités de nominations équilibrées dans l'encadrement supérieur de la fonction publique. Ce texte prévoit



même des possibilités de pénalités s'il n'était pas respecté... Un nouveau grand bouleversement des titulaires des fonctions de DGS est donc en vue ! Ou pas... ♦